



Numéro 60 - 22 juin 2017

## CTL du 22/06/2017

### COMPTE- RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

#### Représentants de l'administration :

M. MORICEAU, M. JOUVE, M. RAYMON, Mme GIGUET

#### Représentants des personnels :

**CGT- Finances Publiques :** Mme BESSON-BRILLANT (T), M. TEUILLIERAS (T)

**FO Finances Publiques :** M. MOISSINAC (T), M. DEJOU (T),

**SOLIDAIRES FINANCES :** M. LAROUSSINIE (T), Mme ESCURE (T),

Secrétaire : Mme BONNET – secrétaire -adjoint : Mme BESSON-BRILLANT (C.G.T.)

### **I- Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État (pour avis- en 2ème convocation suite au vote défavorable unanime du 13 juin 2017):**

En préambule, M. MORICEAU indique qu'un rapport du Sénat sur la politique immobilière de l'État (M. BOUVARD et CARCENAC) a été publié le 31 mai 2017 et qu'il pense qu'il n'y a pas de hasard si ce document est diffusé à cette période et qu'il vient ainsi asseoir la politique de l'État.

Concernant la réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État, il réitère les éléments présentés lors du précédent CTL à savoir que le stock actuel des évaluations immobilières, concernant une centaine de dossiers, sera pris en charge par le P.E.I.(pôle d'évaluation immobilière) de Clermont-Ferrand sauf pour ce qui concerne le dossier de la RN 122 dont 80 % est abouti.

Il tient à préciser que le contentieux juridictionnel est à jour pour ce qui concerne notre département, tous les dossiers ont été défendus et gagnés.

Mme BESSON-BRILLANT (CGT) demande si la DDFIP a des précisions à apporter sur la répartition des tâches de la gestion domaniale entre le contrôleur restant sur son poste à la DDFIP et le P.G.D.(pôle de gestion domaniale) de Lyon.

M. MORICEAU confirme qu'une convention sera établie afin de poser des garde-fou au travail de M. JEANNET. Il indique que M. PAILLET participe aux réunions organisées ce jour et lundi 26 juin à Lyon sur cette réorganisation de services.

M. MORICEAU met au vote ce point de l'ordre du jour.

**VOTE : CONTRE à l'unanimité (2 CGT – 2 FO – 2 Solidaires)**

Par ce vote, la CGT réaffirme son opposition à la disparition de la mission d'évaluation domaniale dans le Cantal.

Cela vient s'ajouter à la longue liste des missions qui ont disparu dans le département.

## **II- Questions diverses :**

Concernant les mouvements d'affectations C, B et A, M. MORICEAU indique que les CAPL vont se tenir dès cet après-midi pour la catégorie C, le 29 juin pour la catégorie A et le 4 juillet pour la catégorie B.

M. MORICEAU confirme qu'une note de service sur les aménagements d'horaires prévus en cas de forte chaleur a été diffusée à l'ensemble des agents dans le courant de la semaine. Il indique que la situation n'est pas la même selon les services (nord ou sud du département) et conçoit que sa mise en œuvre reste contrainte par les horaires d'ouverture au public.

M. MORICEAU confirme que suite à la demande des organisations syndicales en CTL et CHSCT, l'accès aux services du bâtiment Q pour les personnes à mobilité réduite sera constatée le mercredi 28 juin après-midi en présence d'une personne handicapée en fauteuil roulant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15.

Vos élus au CTL  
José TEUILLIERAS, Claudette BESSON-BRILLANT